

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2025

PROFESSION D'INFIRMIER - (N° 1029)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 39

présenté par
Mme Sylvie Bonnet

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« réalise, »,

insérer le mot :

« prescrit, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de compléter l'article 1^{er} en actant la prescription dès cet alinéa 7.